**Madame Ernestina Godoy Ramos**

Consejera Jurídica del Ejecutivo Federal

Palacio Nacional S/N

Centro 06020

Ciudad de México - México

Courriel : [embfrancia@sre.gob.mx](mailto:embfrancia@sre.gob.mx)

|  |
| --- |
| **[Partie à remplir par l’expéditeur]**  **Nom :**  **Prénom :**  **Adresse :** |

Madame la Conseillère juridique,

À la suite d’informations reçues de l’ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations quant à la situation de Madame Kenia Inés Hernández Montalván, avocate et militante féministe indigène incarcérée depuis octobre 2020.

À ce jour, dix affaires pénales sont connues contre Kenia. Elle a notamment été condamnée à plus de 20 ans de prison pour le crime de vol avec violence, alors qu’il a été prouvé qu’elle se trouvait à plus de 600 kilomètres de distance du lieu des événements.

En juin 2022, la détention de Kenia Hernández a été mentionnée par la Commission Interaméricaine des Droits Humains comme un exemple de criminalisation des personnes défenseures des droits humains. Il n’existe aucune preuve tangible concernant les graves accusations portées à l’encontre de Mme Hernández Montalván et tout porte à croire que l’on s’en prend à la défenseure pour en faire un exemple, parce qu’elle est une femme, autochtone, militante. Depuis plus de 4 ans, Kenia Hernández subit donc les conséquences de son engagement politique.

Madame la Présidente de la République, Claudia Sheinbaum Pardo a réitéré son engagement féministe et pour les droits des peuples autochtones en déclarant l’année 2025 comme l’Année de la Femme Indigène. Ainsi, je vous demande, Madame la Conseillère, que, conformément aux propos tenus par la Présidente de la République durant la conférence de presse du 28 janvier 2025, vous programmiez une réunion avec l'équipe juridique de Kenia Inés Hernández Montalván afin de permettre la conclusion d'un accord de réparation avec CAPUFE dans les plus brefs délais.

Dans cette attente, je vous prie d’agréer, Madame la Conseillère juridique, l’expression de mes salutations distinguées.